

# SAVOIR LIRE LES COMPTES DE SON ENTREPRISE

Durée : 2 jours

Consulter le CSE sur la situation économique de l'entreprise sans lui donner les clés pour lire les comptes, c'est une consultation de façade. Cette formation vous apprend à décrypter les documents comptables réellement remis par l'employeur — bilan, compte de résultat, BDESE — pour poser les bonnes questions et rendre des avis véritablement éclairés.

## LES DOCUMENTS COMPTABLES REMIS AU CSE

- Le rapport de gestion : ce qu'il contient et ce qu'il cache.
- Les comptes annuels approuvés : bilan, compte de résultat, annexe.
- Les liasses fiscales et leur articulation avec les comptes sociaux.
- Les documents prévisionnels : budget, plan de trésorerie, business plan.
- Savoir distinguer comptes sociaux et comptes consolidés dans un groupe.

## LE COMPTE DE RÉSULTAT — ÉVALUER LA PERFORMANCE

- Comprendre la logique du compte de résultat : du chiffre d'affaires au résultat net.
- Chiffre d'affaires et marge brute : signification et questions à poser à l'employeur.
- La valeur ajoutée : ce que l'entreprise crée réellement.
- EBITDA, résultat d'exploitation, résultat courant, résultat exceptionnel : les distinguer.
- D'où vient le bénéfice — ou la perte ? Les retraitements à connaître.
- Lire une évolution sur 3 ans : repérer les tendances et les ruptures.

## LE BILAN — COMPRENDRE LA STRUCTURE FINANCIÈRE

- Les postes de l'actif (ce que l'entreprise possède) et du passif (ce qu'elle doit).
- Distinguer capitaux propres, dettes financières et capitaux permanents.
- Le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement : les interpréter.
- La trésorerie : excédent ou tension, que cela signifie-t-il pour les salariés ?
- Les ratios clés à surveiller : endettement, autonomie financière, liquidité.

## UTILISER LES COMPTES DANS LES CONSULTATIONS DU CSE

- Lire les rubriques économiques et financières de la BDESE.
- Relier les chiffres aux décisions de l'employeur : investissement, effectifs, rémunérations, dividendes.
- Repérer les signaux d'alerte : dégradation des marges, hausse de l'endettement, tension de trésorerie.
- Formuler des questions précises et argumentées lors des consultations économiques obligatoires.
- Quand demander un expert-comptable du CSE ? Conditions légales et utilité.

### PUBLIC VISÉ

- Membres élus du CSE
- Délégués syndicaux

### OBJECTIFS

- › Décoder les documents comptables remis par l'employeur
- › Comprendre la logique d'un compte de résultat et d'un bilan
- › Formuler les bonnes questions lors des consultations économiques

### TARIFS

#### En Intra :

2 jours **3 600 € TTC**

#### En InterCSE :

2 jours / pers. **1 100 € TTC**